



**PRÉFET  
DE LA  
CHARENTE-  
MARITIME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Rochelle, le 15/06/2021

### **LA NOUVELLE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ARRIVE EN CHARENTE-MARITIME À PARTIR DU 14 JUIN 2021**

Depuis trois ans, la France a entrepris une démarche de modernisation de la carte nationale d'identité dont l'actuel format date de 1995.

**En Charente-Maritime et dans toute la région Nouvelle-Aquitaine, la nouvelle carte sera délivrée à partir du 14 juin 2021 pour les dossiers déposés à compter de cette date. Ce dispositif sera généralisé à la France entière à partir du 2 août prochain.**

Cette nouvelle carte d'identité plus sécurisée, plus pratique, voit son design modernisé. Les pouvoirs publics entendent ainsi lutter toujours plus efficacement contre le phénomène de la fraude à l'identité (faux titres, usurpation).

L'usage principal de la carte nationale d'identité demeure inchangé : ce titre permet à son titulaire de justifier de son identité. Il peut également servir à son titulaire de titre de voyage, certains États (UE et hors UE) l'acceptant au même titre que le passeport.

#### **Une nouvelle carte plus sécurisée, plus pratique, au design modernisé.**

La nouvelle carte nationale d'identité sera de format ID-1, soit la taille d'une carte bancaire, à l'instar par exemple du permis de conduire.

Une attention particulière est prêtée aux données biométriques qui sont contenues dans le composant électronique du titre : ces données sont stockées dans un compartiment hautement sécurisé et dont l'accès est spécifiquement encadré.

#### **Les conditions de renouvellement et de délivrance**

Les motifs de demande en vigueur restent inchangés : première demande, renouvellement du titre arrivant à expiration dans moins de 6 mois, renouvellement suite à perte ou vol, renouvellement pour changement d'état civil ou changement d'adresse.

#### **Contact réservé à la presse**

Service départemental de la communication  
interministérielle

Tél. : 05 46 27 43 91 / Port. : 06 07 17 33 22

Courriel : [pref-communication@charente-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@charente-maritime.gouv.fr)

38 rue Réaumur

CS 70000

17017 LA ROCHELLE CEDEX 1

[www.charente-maritime.gouv.fr](http://www.charente-maritime.gouv.fr)

[Twitter](#) / [Facebook](#) / [Youtube](#)

**L'actuelle procédure à suivre pour obtenir une CNI n'est en aucun cas modifiée.**

L'utilisateur doit se rendre dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil.

**Durée de validité**

La validité de ce nouveau titre est de 10 ans.

**Une carte nationale d'identité (CNI) en cours de validité au 2 août prochain reste valable.**

À compter d'août 2021, les CNI ancien modèle dont la date de fin de validité sera postérieure à cette date, permettront toujours aux titulaires d'attester de leur identité sur le territoire national, mais ne permettront pas de voyager dans les autres pays européens.

**Plus d'infos :**

<https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/La-nouvelle-carte-nationale-d-identite>

**Contact réservé à la presse**

Service départemental de la communication  
interministérielle

Tél. : 05 46 27 43 91 / Port. : 06 07 17 33 22

Courriel : [pref-communication@charente-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@charente-maritime.gouv.fr)

38 rue Réaumur

CS 70000

17017 LA ROCHELLE CEDEX 1

[www.charente-maritime.gouv.fr](http://www.charente-maritime.gouv.fr)

[Twitter](#) / [Facebook](#) / [Youtube](#)